



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

archives

Question écrite n° 120360

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le cinquantième anniversaire de la sanglante répression du 17 octobre 1961. Ce soir-là, alors que la guerre d'Algérie touchait à sa fin, la fédération de France du FLN appelait les Algériens de la région parisienne à une manifestation pacifique dans les rues de Paris pour dénoncer le couvre-feu discriminatoire imposé quelques jours plus tôt aux « Français musulmans d'Algérie ». Le 17 octobre et les jours suivants la police, sur ordre du préfet de police de Paris, Maurice Papon, auquel le général de Gaulle avait donné carte blanche pour disperser les manifestants, procédait à des arrestations massives, pendaisons, noyades et tortures. En l'état actuel de leurs recherches, les historiens estiment à environ 200, le nombre d'Algériens morts, victimes de la répression policière. Il lui demande d'une part de reconnaître officiellement la responsabilité de l'État français dans ces massacres et d'autre part de permettre aux historiens de mener leurs travaux à leur terme, en autorisant la déclassification de l'ensemble des archives ayant trait à ces tragiques événements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120360

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11254

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)